



## AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal qui sera tenue le lundi 19 décembre 2022 à 19 h 15 au centre communautaire multifonctionnel (CCM) situé au 6, impasse des Étoiles.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022
2. Adoption de l'ordre du jour du 19 décembre 2022
3. **RÈGLEMENT SUR LES TAUX DE TAXES ET LA TARIFICATION**
- 3.1 Adoption du Règlement numéro 697-22 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2023
4. Période de questions
5. Clôture de la séance et levée de l'assemblée

Veuillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : [www.cantley.ca](http://www.cantley.ca) sous la rubrique « Avis publics ».

**DONNÉ À CANTLEY**, ce 29 novembre 2022.

Stéphane Parent  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Stéphane Parent, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley certifie avoir publié l'avis public relativement à la séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 19 décembre 2022 à 19 h 15 au centre communautaire multifonctionnel (CCM) situé au 6, impasse des Étoiles en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site internet, le 29 novembre 2022 entre 8 h et 16 h.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce 29 novembre 2022.

Stéphane Parent  
Directeur général et secrétaire-trésorier